

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Équipement et du Transport

**Allocution de Monsieur Aziz RABBAH
Ministre de l'Équipement et du Transport**

**A l'occasion de la 1^{ère} Edition du Salon Maritime de Dakar
(SMD)**

Dakar, du 04 au 06 octobre 2013

Excellences ;
Honorable Audience ;
Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un grand plaisir que j'ai répondu favorablement à cette importante manifestation qu'est le Salon Maritime de Dakar, avec une délégation représentant tous les secteurs du Maritime.

Un tel salon va permettre, à mon sens, de déclencher un nouveau cycle de concertation et de coopération entre les pays africains ainsi qu'entre les puissances maritimes, les organisations internationales et les investisseurs.

Je saisis cette occasion pour saluer **le Président de la République du Sénégal Son Excellence Monsieur Macky SALL** pour les efforts déployés afin de promouvoir et de développer l'Afrique et insuffler une nouvelle dynamique de coopération entre les pays africains en général et entre le Sénégal et le Maroc en particulier, visant ainsi à préserver l'unité des peuples et des Etats, à renforcer la sécurité, à promouvoir la prospérité et à protéger la dignité.

C'est dans ce sens que tous les leaders africains et en particulier **SA MAJESTE MOHAMMED VI ROI DU MAROC, QUE DIEU LE GLORIFIE** et son frère **le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Macky SALL** ne cessent de soutenir l'Afrique, toute l'Afrique.

Mesdames et Messieurs ;

Plusieurs défis nous interpellent dans le secteur maritime et constituent par conséquent des axes de développement prioritaires à savoir :

- le développement des infrastructures maritimes (en partie portuaire) ;
- le développement de l'industrie maritime, de pêche et des chantiers navals ;
- la protection et la valorisation des ressources halieutiques ;
- la valorisation du DPM et portuaire et Aménagement du littoral ;
- le développement de la connectivité maritime nationale, régionale et internationale ;

- le renforcement de la qualité et de la sécurité maritimes avec toutes les dimensions.

Et afin de réussir cette stratégie, il est indispensable de veiller sur les facteurs de succès et j'en cite particulièrement :

1. le développement des ressources humaines : toutes disciplines confondues et pour les marchés nationaux et internationaux ;
2. les réformes institutionnelles et réglementaires prenant en considération les évolutions modernes et les exigences internationales ;
3. le Partenariat Public-Privé et la mise en place d'un cadre incitatif pour l'investissement dans le domaine maritime ;
4. la coopération régionale et internationale ;
5. l'utilisation des technologies avancées pour promouvoir, sécuriser et développer le secteur maritime ;
6. la mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue entre tous les acteurs (conseil, etc.).

Mesdames et Messieurs ;

Le Royaume du Maroc dispose, sur ses deux façades, atlantique et méditerranéenne, d'un littoral long de 3500 km de côtes abritant 38 ports. Ces derniers constituent un maillon clé des chaînes logistiques des échanges externes et un levier important du développement économique et social du pays.

Dans ce contexte, nous avons développé et adopté en 2012 une stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030, qui a été fondée sur une vision ciblant la dotation du pays de ports performants, catalyseurs de la compétitivité de l'économie nationale, moteurs du développement régional du territoire et acteurs incontournables dans le positionnement du Maroc comme plateforme logistique du bassin méditerranéen.

Cette stratégie mobilisera un investissement totalisant 60 milliards de DH (6 milliards d'euros), qui seront pris en charge soit, par le budget de l'Etat ou les agences portuaires, soit par les opérateurs du secteur dans le cadre de la concession ou de partenariat Public-Privé, et ceci sans compter les autres activités (formation, industrie de pêche, industrie navale, logistique portuaire, etc.).

Ces investissements concernent la réalisation de plusieurs infrastructures portuaires se répartissant en :

1. la construction de nouveaux ports, tels que : le nouveau port de Safi, le port de Nador West Med, le port de Kénitra Atlantique, le port de Dakhla Atlantique et un nouveau port à Jorf Lasfar ;
2. des grandes extensions des ports de Casablanca, de Jorf Lasfar, d'Agadir, de Mohammedia et de Tarfaya ;
3. l'intégration des ports dans leur environnement urbain : il s'agit en l'occurrence des ports de Tanger-ville, de Casablanca, de Safi-ville et de Kénitra-ville, etc.

Mesdames et Messieurs ;

Au Maroc, 95% de nos échanges commerciaux avec l'extérieur empruntent la voie maritime, d'où l'enjeu que revêt l'industrie des transports maritimes pour le commerce extérieur et le label de l'Economie marocaine.

Ceci étant, le transport maritime international apparaît dès lors comme un remarquable instrument de développement pour le Maroc et constitue un levier déterminant dans l'amélioration de sa compétitivité sur le marché international, et ce grâce à un système portuaire performant et une flotte marchande en mesure de couvrir une partie de son commerce extérieur toutes destinations confondues.

Aujourd'hui, le Maroc a amélioré son rang mondial dans le classement établi par le CNUCED pour 162 pays selon l'indice de connectivité de transport maritime en passant de la 77^{ème} place en 2004 à la 18^{ème} place depuis 2010 et nous sommes connectés à plus de 125 ports à travers le monde.

Cependant, et suite à l'ouverture du marché du transport maritime à la concurrence internationale, les compagnies marocaines de transport maritime traversent une période difficile qui menace la continuité du pavillon national, d'où la nécessité de soutenir les pavillons nationaux.

A cet effet, et en plus du développement des infrastructures portuaires, il devient indispensable de définir une nouvelle stratégie pour l'amélioration et le regain de

la compétitivité et le développement pérenne du secteur du transport maritime ainsi que la promotion du pavillon national.

Mesdames et Messieurs ;

Le Maroc et le Sénégal, pays amis et partenaires économiques de longue date, sont liés par plusieurs accords de coopération commerciale, scientifique et technique, et les perspectives de renforcement de ces accords sont et seront toujours à l'ordre du jour, notamment dans les secteurs tels que portuaire et maritime.

Dans ce cadre, il y a lieu de noter que la coopération maroco-sénégalaise en matière de marine marchande est marquée par l'accord bilatéral signé entre les deux pays, le 30 mai 1999 ; cet accord reflète la volonté de nos deux pays d'assurer aux opérateurs économiques un cadre institutionnel propice au développement des relations marchandes maritimes entre le Maroc et le Sénégal.

Cette coopération a été une nouvelle fois renforcée, à l'occasion de la dernière visite de **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU LE GLORIFIE**, au Sénégal, par la signature d'une convention générale de coopération maritime qui porte sur le transport maritime, la sécurité et la sûreté maritimes et portuaires et la formation maritime.

Les deux pays ont également signé, en juillet 2013, un mémorandum d'entente dans le domaine maritime et portuaire, qui a pour objet d'unir et harmoniser les efforts en vue de promouvoir la mise en place d'une ligne maritime entre les ports des deux pays.

Le Sénégal, en tant que premier partenaire du Maroc en Afrique de l'Ouest, peut jouer également un rôle central dans la promotion et le développement des échanges qui concernent trois aspects, à savoir :

1. l'échange d'expériences dans le domaine portuaire ;
2. la coopération technique dans le domaine de la construction des ports ;
3. l'étude des opportunités dans le domaine des infrastructures portuaires.

Et, c'est la même orientation qui encadre la coopération avec les autres pays africains, plus particulièrement ceux de l'Afrique de l'ouest.

Mesdames et Messieurs ;

Le présent forum offre un cadre et un espace important d'échanges entre les pouvoirs publics et les opérateurs publics et privés des secteurs portuaires et maritimes des différents pays de l'Afrique, pour ancrer davantage et consolider leur coopération.

A cet effet, je tiens à remercier **Son Excellence Monsieur Macky SALL Président de la République du Sénégal** d'avoir bien voulu donner à ce forum une importance particulière pour relancer l'économie maritime africaine.

Merci pour votre attention.